

SCoT
Vallée de
la Drôme

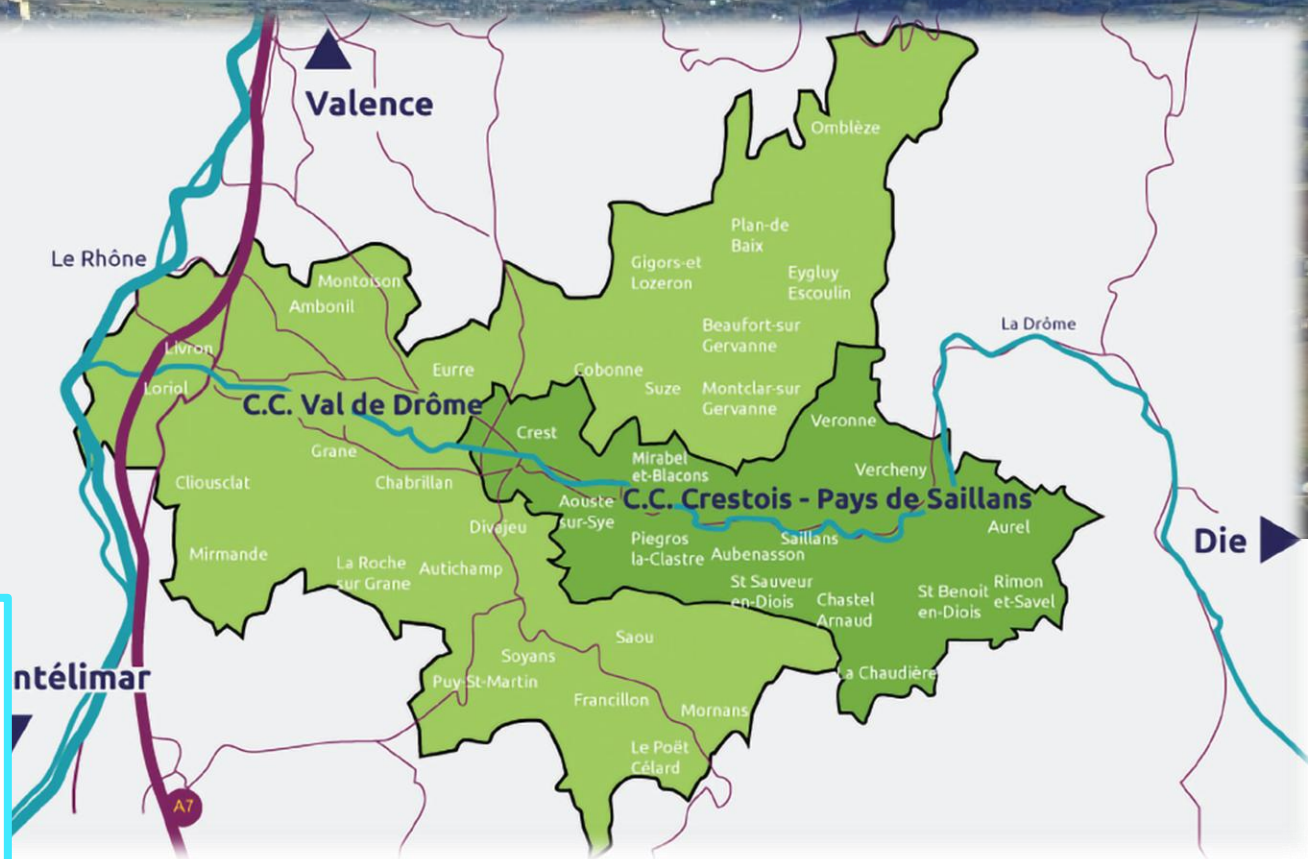


Bilan besoins — ressources en eau potable du SCoT Vallée Drôme Aval 2022

Groupe de travail GTLU – Jeudi 17 avril 2025



Schéma de Cohérence Territoriale de la Vallée de la Drôme Aval



- 2 EPCI
- 44 Communes
- 46 305 Habitants (2019)
- 3 Pôles structurants:
Crest, Livron et Loriol



Le SCoT, un processus d'élaboration concertée qui s'inscrit dans la durée :

→ **Horizon 2041**

2018

Le diagnostic et l'état initial de l'environnement

- Dynamiques et richesses du territoire
- Défis à relever et besoins d'amélioration

2019

Le PADD

(Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

- Le projet et l'ambition politique pour demain
- Les grands objectifs des politiques publiques

Débat PADD : 14 déc
2019

2020 - 2023

Le DOO

(Document d'Orientations et d'Objectifs)

- Les moyens réglementaires pour atteindre les objectifs
- Les traductions cartographiques
- Les chiffres clés (habitants, logements...)

2024 -2025

Procédure d'approbation du SCoT

- Arrêt du SCOT :
14 déc. 2023
- Consultation PPA
- Enquête publique
- **Approbation :
18 déc 2025**

Etude sur l'eau AEP : Contexte territorial



Un territoire attractif et touristique (*1% de croissance démographique annuelle projetée*)



Des ressources en eau très réduites en période d'été



Un territoire potentiellement vulnérable au changement climatique (*baisse des débits des rivières et hausse des besoins agricoles*)



Un territoire en partie montagnard :
- *Communes rurales isolées*
- *34 communes en régie autonome*



- Pas de vision synthétique sur les ressources et les besoins en AEP sur le territoire du SCoT
 - Volonté politique de réaliser un bilan besoin ressource à l'échelle du territoire du SCoT

Etude sur l'eau AEP : Portage de l'étude et gouvernance

Portage de l'étude :

- Nombreuses discussions politiques sur le portage de l'étude
 - Le SCoT s'est porté volontaire pour porter la réalisation de l'étude
 - Le SCoT n'a pas la compétence « eau potable » donc pas de vocation à travailler sur le sujet après la réalisation de l'étude

Gouvernance de l'étude

- Importance d'une écriture concertée du CCTP pour s'assurer :
 - De la qualité de l'étude réalisée,
 - De la bonne acceptabilité et réappropriation de l'étude,
 - D'une meilleure prise en main et d'une meilleure garantie de la poursuite des travaux.
- Importance d'une partialité : souhait d'externaliser la réalisation de l'étude



- ✓ Mise en place d'un COFIL (Agence de l'eau, DDT, département, EPCI, Sage), en amont pour la réalisation du CCTP de manière concertée et tout au long de l'étude,
- ✓ Etude externalisée sur 1 an (BRLingénierie) : Octobre 2021 – Octobre 2022

Bilan besoins ressources actuel et futur : Objectif global de l'étude



🎯 Mettre en cohérence le développement territorial et les ressources en eau potable,

- Question posée : Comment peut on accueillir 11 000 nouveaux habitants sur le territoire (2018 – 2040) au vu de la disponibilité des ressources en eau potable ?
 - Est-ce qu'il y aura assez d'eau pour alimenter tous les habitants ?
 - Est-ce que les prélèvements en eau potable permettront de laisser assez d'eau aux rivières en période d'étiage (objectif environnemental) ?

Bilan besoins ressources actuel et futur : Grandes étapes de l'étude



Réaliser le bilan actuel
des besoins et ressources
en eau potable



Evaluer les besoins futurs
liés à la croissance
démographique



Elaborer un plan d'action
de 2023 à 2040

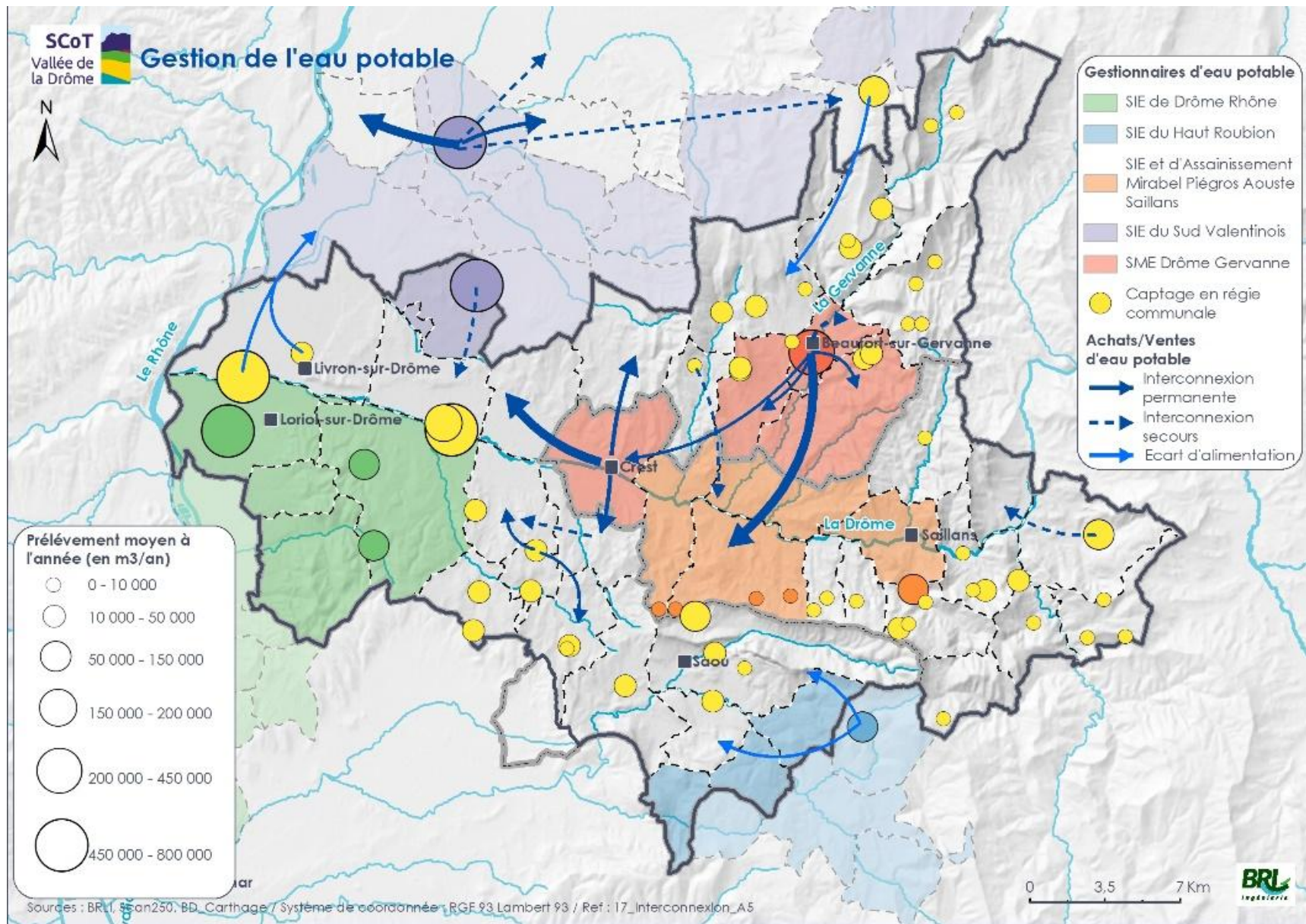


Etude à inscrire dans une démarche plus globale en lien avec les autres usages de l'eau et l'évolution future de la ressource (SAGE, PTGE...)

Bilan Besoins Ressources actuel en eau potable



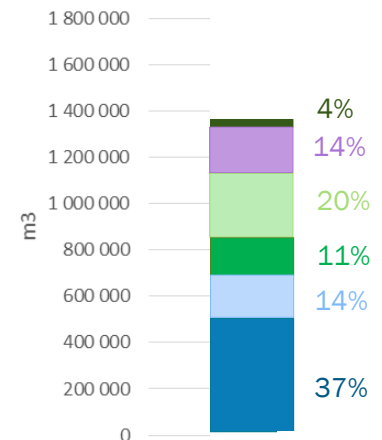
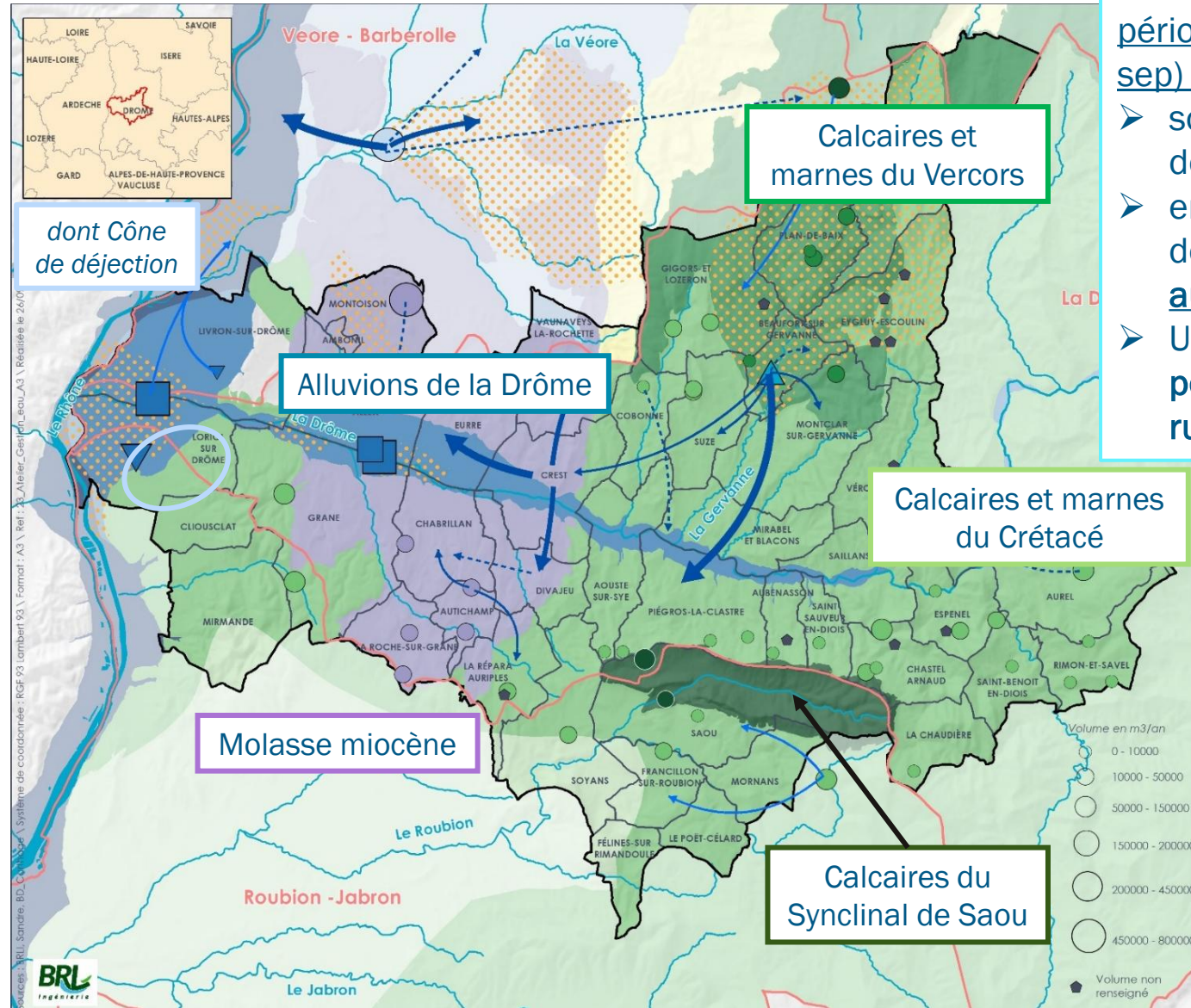
Interconnexions et sécurisation des communes



Les prélèvements en eau potable en situation actuelle – période d'étiage

Environ **1,4 Mm³** prélevés en période d'étiage (1^{er} juin au 15 sep),

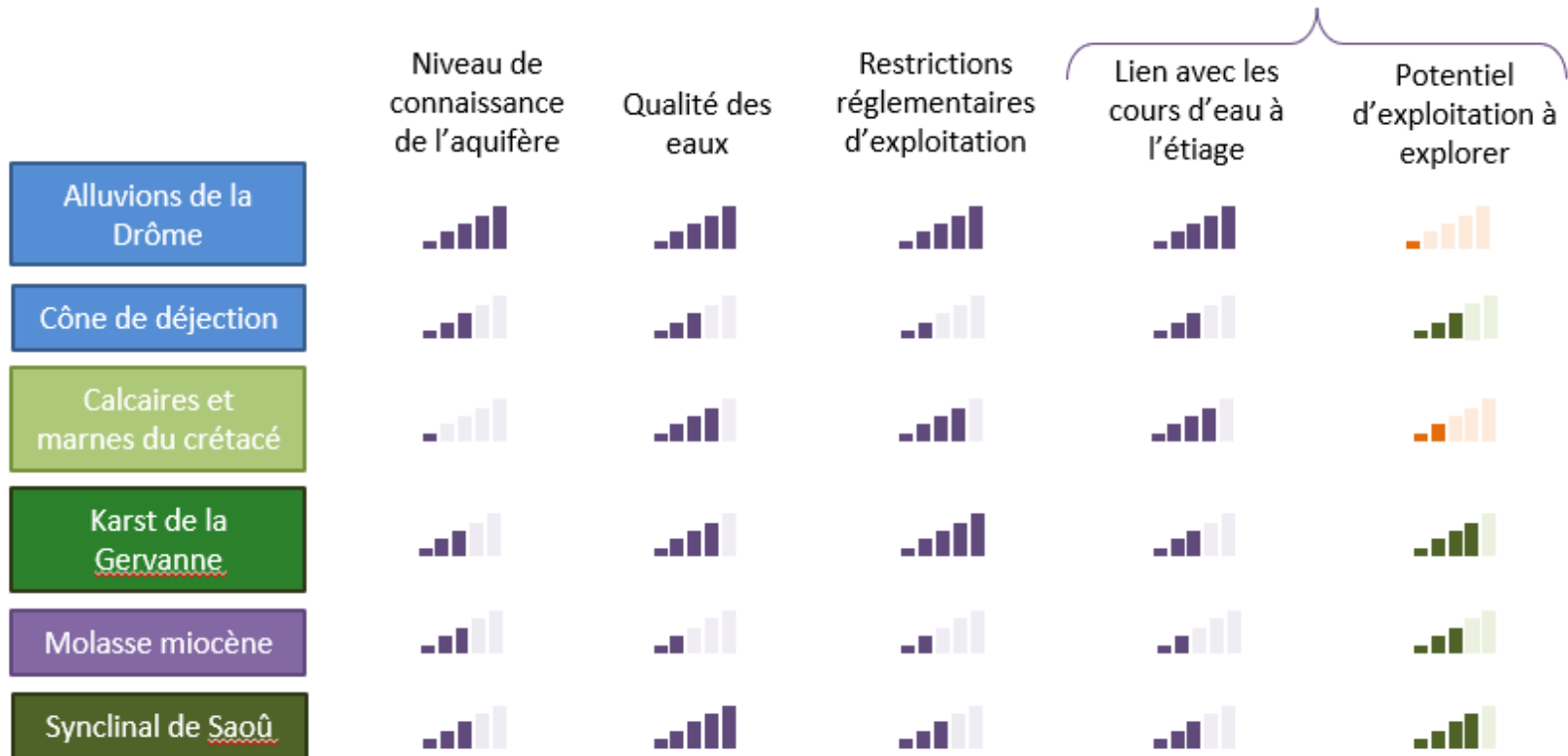
- soit **35 %** des prélèvements de l'année.
- en moyenne sur cette période de l'année, **les prélèvements augmentent de 20 %**.
- Une hausse de plus de 40 % pour certaines communes rurales touristiques.





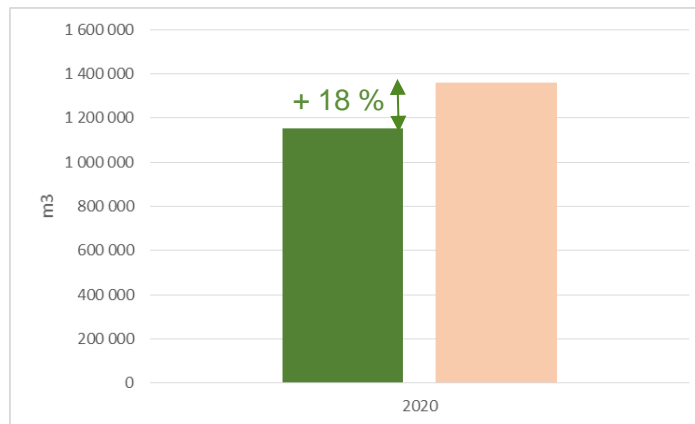
Contraintes et potentiels d'exploitation par ressources

A préciser avec des études complémentaires



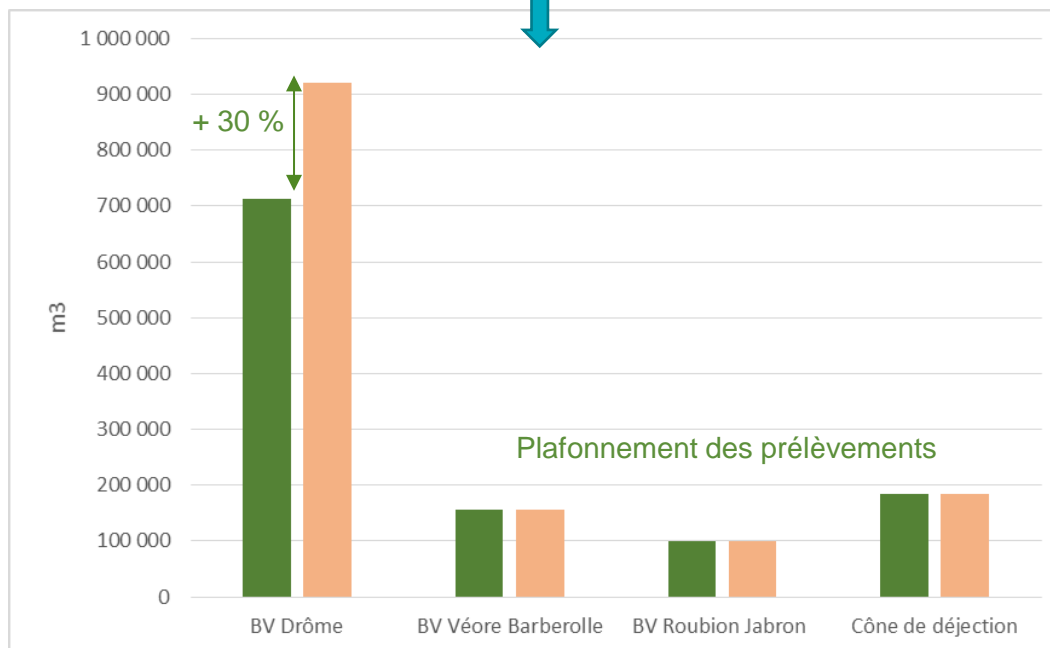
Le bilan volumes prélevés / volumes prélevables actuel en période d'été

- Un dépassement de 18 % des volumes prélevables en période d'été : plus de 200 000 m³



■ Volume prélevable
■ Volume prélevé

Par bassins versants



Projections en 2040

Evolution potentielle de l'hydrologie de la Drôme d'ici 2050



Température

De + 1,7 °C à + 2,7 °C
(tendance certaine)



Précipitations

Hausse en période hivernale
Tendance incertaine sur les précipitations
globales sur l'année



Evapotranspiration potentielle

Hausse en moyenne de
20 % (tendance certaine)



Débits

Baisse du débit moyen de la Drôme de 15
à 20 % (tendance certaine)
Baisse des débits d'étiage de 30 à 50 %

• Conséquences pour l'AEP :

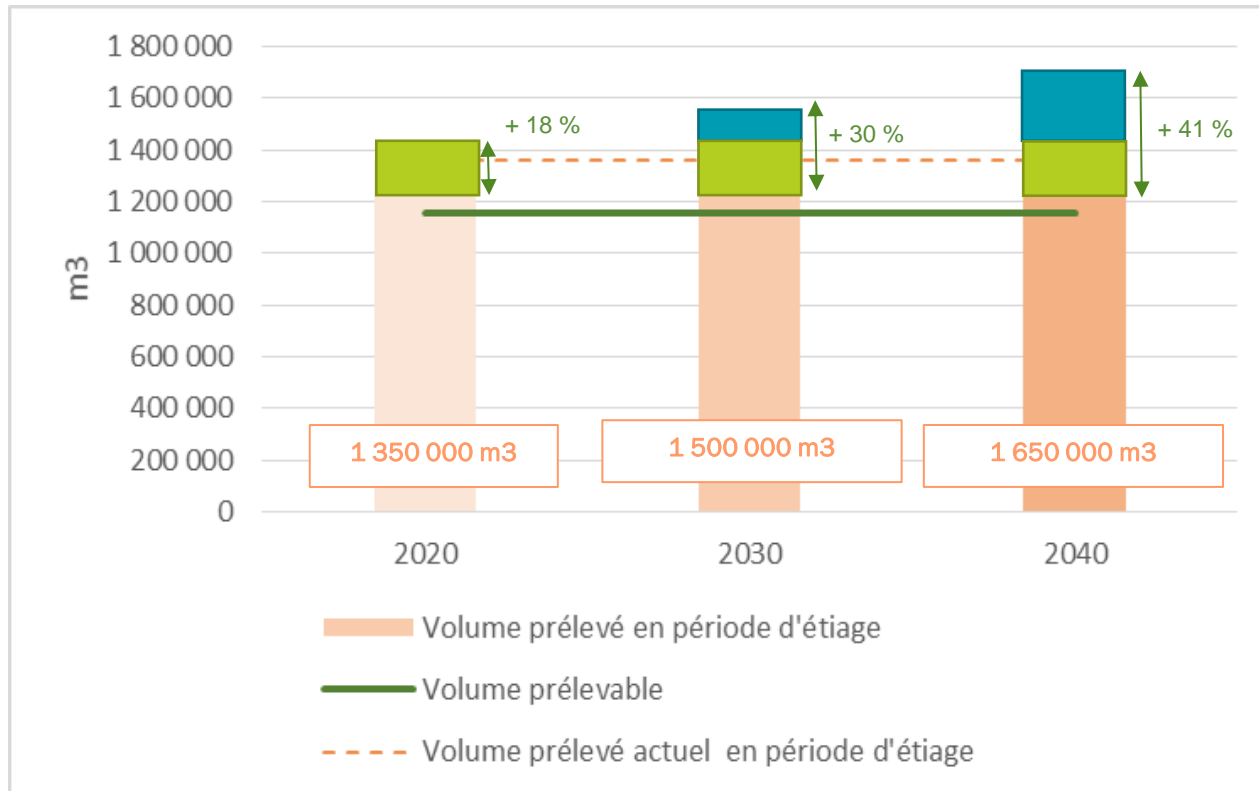
- Elargissement possible de la période d'étiage
- Baisse du potentiel des ressources avec le changement climatique, notamment celles très liées au débit de la Drôme comme les alluvions
- Impact sur la recharge des nappes difficile à déterminer (notamment aquifères karstiques)
- Révision potentielle des PGRE et des volumes prélevables

Les besoins futurs en eau potable à l'horizon 2040 en période d'été

Pour se projeter dans l'avenir, les besoins futurs potentiels ont été estimés à partir :

- TCAM 1%,
- D'une consommation en eau potable stable jusqu'en 2040 (150 L/j/habitant),
- Des rendements des réseaux stables (Environ 80%).

En 2040, les prélèvements en eau potable pourraient atteindre 1,6 millions de m³, soit une hausse de 20 % par rapport aux prélèvements actuels. Cela conduirait, toutes choses égales par ailleurs, à doubler le dépassement des volumes prélevables (470 000 m³) à l'horizon 2040.



Dépassement actuel des volumes prélevables

Hausse des prélèvements liée à l'accueil de nouveaux habitants

Démarche de concertation d'élaboration de la stratégie

- Objectifs des ateliers :

- partager aux élus du territoire du SCoT le bilan actuel et futur des ressources et des besoins en eau potable
- faire émerger un panel de solutions consensuelles à étudier plus en détails dans la suite de l'étude pour équilibrer le bilan volumes prélevés / volumes prélevables



Stratégie de 2023 à 2040 et leviers d'action possibles

-> Objectifs principaux : Réduction des prélèvements et baisse des impacts sur les cours d'eau

Comment agir ?

2 principaux leviers d'actions peuvent être enclenchés rapidement :

- Levier n°1 : **les économies d'eau** (= diminuer la demande en eau potable)
 - Faire diminuer la consommation unitaire (L/j/habitant)
 - Diminuer les fuites des réseaux d'eau potable
- Levier n°2 : **les substitutions** de ressources très liées au débit des cours d'eau par des ressources alternatives
 - Révision de la répartition des prélèvements par ressources

Stratégie de 2023 à 2040 et leviers d'action possibles

Autres leviers d'actions possibles pour anticiper l'avenir :

- Levier n°3 : Amélioration des connaissances
 - Pour améliorer la gestion de l'eau potable et aider aux économies d'eau
 - Pour mieux connaître les débits des cours d'eau et limiter les impacts des prélèvements
 - Pour identifier des besoins de sécurisation des communes

- Levier n°4 : Mobilisation de nouvelles ressources
 - Etudes hydrogéologiques pour estimer des volumes prélevables et des méthodes d'exploitation optimales sur :
 - Le karst de la Gervanne
 - Le synclinal de Saou
 - La molasse miocène à Montoison
 - Le cône de déjection des alluvions de la Drôme

Exemple de fiches actions

Réduction des fuites en eau dans les réseaux

Maintien des rendements des réseaux

Amélioration des rendements des réseaux

Diminution des consommations unitaires

Révision des modes de tarification de l'eau potable

Sensibilisation sur la consommation en eau potable

Maîtrise de la fréquentation touristique

Installation de matériels hydroéconomes

Résultats attendus à l'horizon 2040

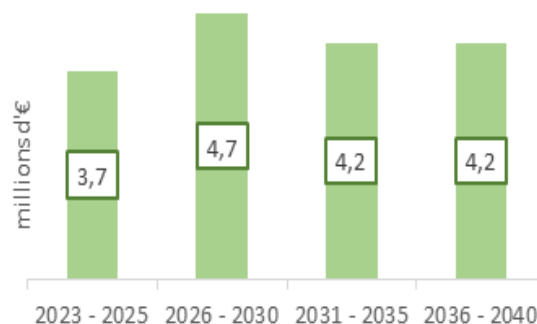
Volume économisé

290 000 m³/an en période d'été
Soit une réduction potentielle de **18 %** des prélèvements en eau potable

Zones concernées :

Tout le territoire du SCoT

Coûts des actions :

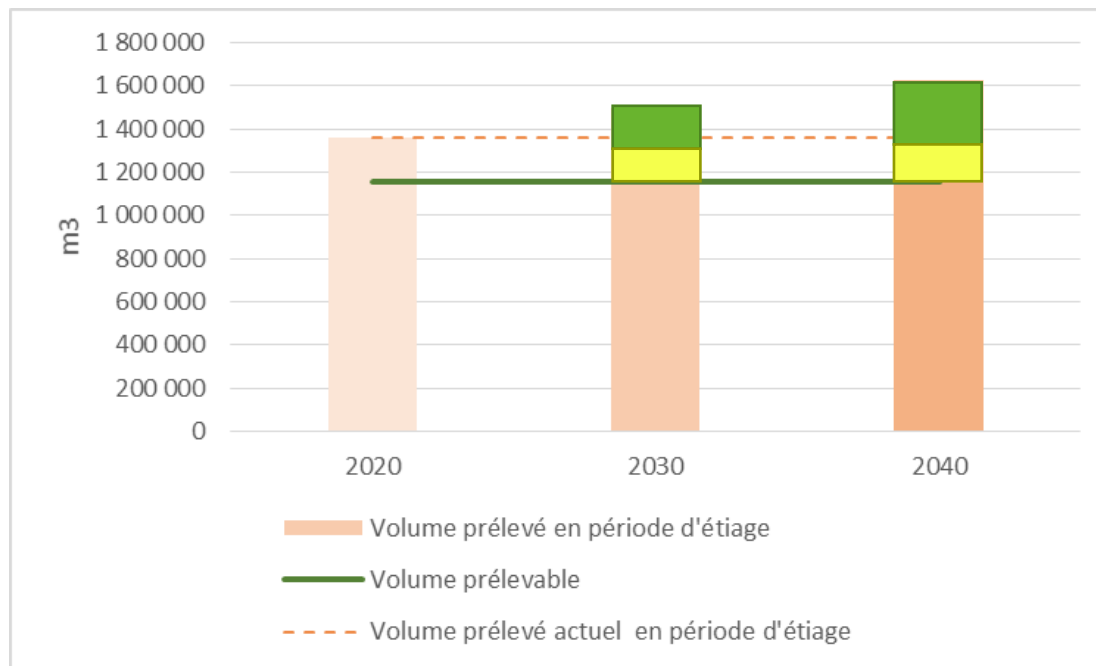


Points d'attention :

- Coûts d'amélioration des réseaux très importants pour certaines communes rurales au regard des volumes potentiellement économisés
- Incertitudes sur les effets attendus des actions de sensibilisation

Effets attendus du plan d'action

- Grâce aux actions d'économies d'eau et de substitution pouvant être menées à court terme, **les impacts quantitatifs évités pour la Drôme sont de l'ordre de 160 000 m³/an en 2040 en période d'étiage.**



Volumes économisés

Impacts quantitatifs évités pour la Drôme (substitution)

Et après :

Traduction dans le DOO du SCoT :

- Reprise du plan d'actions
- Toute ouverture à l'urbanisation est conditionnée à la **disponibilité d'une ressource suffisante en quantité et en qualité** pour l'alimentation en eau potable des populations et des activités.
- Les dispositions de maîtrise de la fréquentation touristique : interdiction de la création de nouveaux campings et la limitation de l'extension des campings existants.
- Les zones économiques devront respecter différents objectifs qualitatifs notamment par rapport à la gestion des eaux pluviales, l'imperméabilisation des sols, la végétalisation des parkings...

Appropriation de l'étude et suite depuis le rendu de l'étude (2022) :

- Plan d'action repris dans le futur PTGE de la Drôme
- Ecodrôme : plan d'action avec pour objectif l'économie d'eau mené par le syndicat mixte de la rivière Drôme et relayé par les EPCI via le SPIE ayant pour objectif de diminuer les consommations unitaires en eau potable.
- Amélioration des connaissances avec le suivi hydrologique au niveau de la Gervanne Sye.
- Étude hydrogéologique sur Karst de la Gervanne : Etude lancée par le syndicat mixte des eaux de Drôme Gervanne.
- Étude sécurisation des communes de la Répara-Auriples, Autichamps, La Roche sur Grâne, Soyans, Chabrillan.

Il aurait peut être été possible d'aller plus loin :

- Etude des dispositions et outils règlementaires à inscrire dans le D00.
- Mise en place d'une gouvernance globale du plan d'action post étude



Merci pour votre attention.